

ASSOCIATION CITOYENNE POUR LA DÉFENSE DU VILLAGE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
VENDREDI 7 JUIN 2019

Ordre du Jour

1. Bilan de l'année écoulée
2. Actions en cours
3. Perspectives 2019 – 2020 – ACTIONS A VENIR
4. Bilan financier (pour les adhérents)
5. Renouvellement du Bureau
6. Questions diverses

Présentation de l'ACPV

- Le Bureau:
 - Annie Cordier : Présidente
 - Laurent Triay : Président suppléant
 - Sonia Ladrem : Trésorière
 - Catherine Roignant : Secrétaire
 - Géraldine Mehigan-Bresous: Secrétaire suppléante
- Adhérents 2018: 126
- Objectif:
 - Protéger le cadre et la qualité de vie des habitants du village

- Historique:
 - Manque de concertation sur les projets avec impact importants sur l'environnement du village.
 - Absence de démocratie participative entre les élections communales.

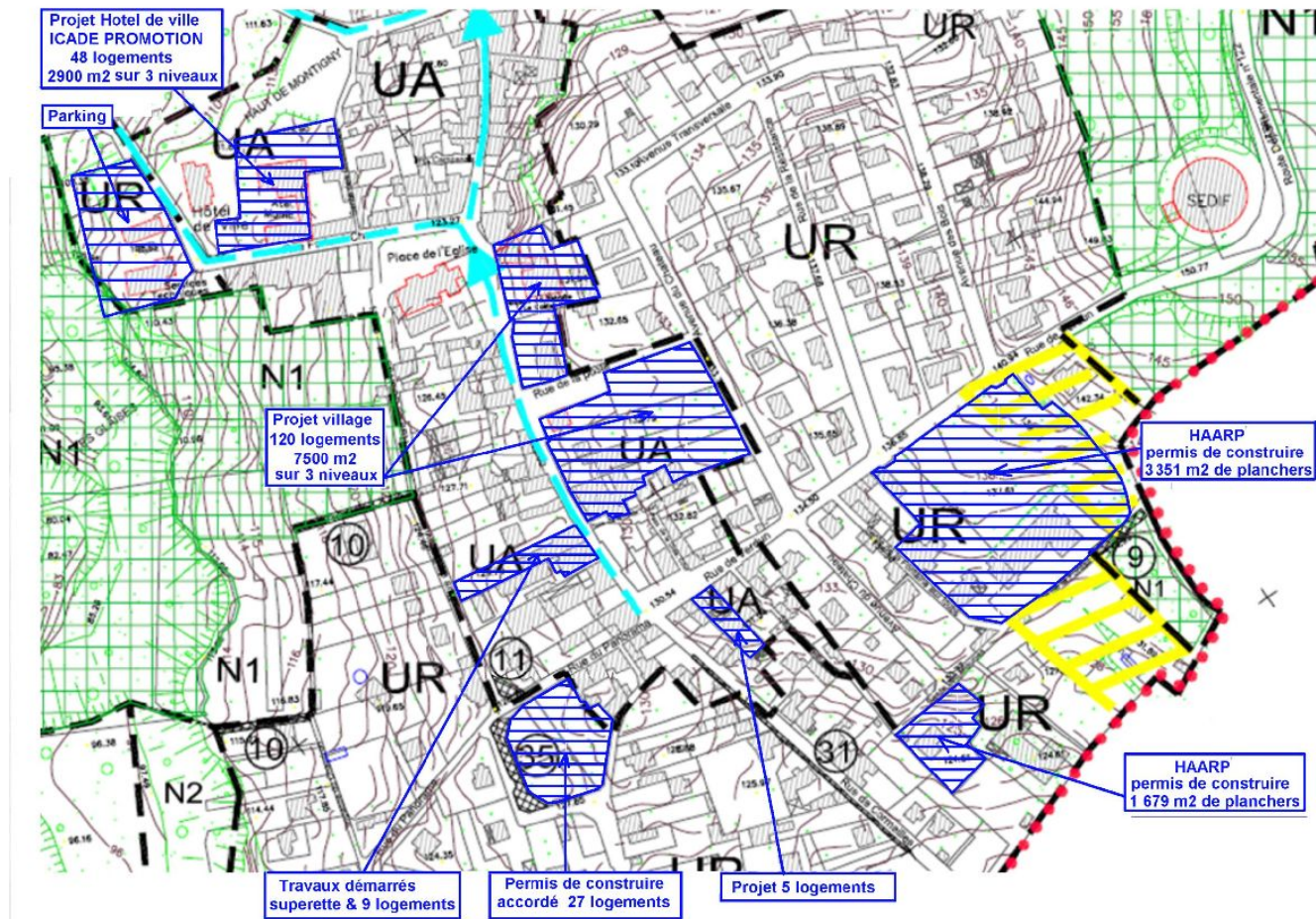
Les projets immobiliers dans le village initialement présentés par le maire le 11 Juin 2018:

- **120 logements** créés dans la « Grande rue ».
 - sur la propriété Jacobson avec cession aux promoteurs des parties communales : parkings, poste, café.
 - en remplacement de la maison de retraite du Castel avec démolition des anciens bâtiments.
- **45 Logements** dans le parc de la mairie avec démolition de la maison des vignerons.

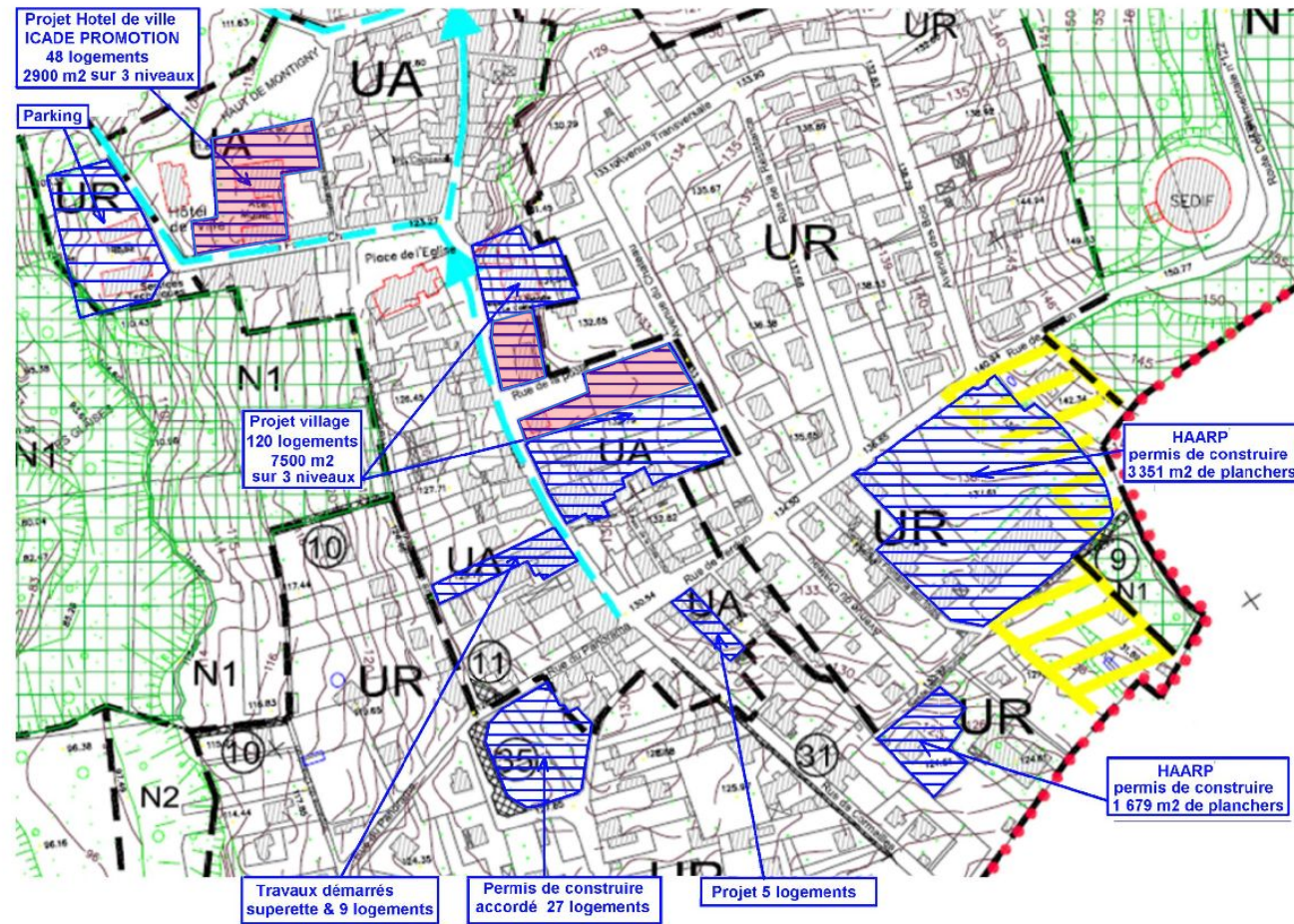
Modifications apportées suite aux réunions de concertation de Septembre

- Modification de l'aspect des bâtiments.
- 3 logements en moins dans le parc de la mairie.
- Retrait de 5 mètres coté avenue du château (limite avec zone pavillonnaire).
- Ouverture visuelle sur l'espace vert « Jacobson ».

Les Projets immobiliers dans le village:



Les Projets immobiliers dans le village:



Les actions de l'ACPV

- Participation à la réunion du 11 juin 2018
- RV avec Mr le Maire pour présenter l'association et faire part de nos préoccupations (destruction du patrimoine bâti, densification avec impact sur la qualité de vie : circulation, stationnement, manque d'équipements....)
- Sondage auprès des habitants avec l'aide de nombreux bénévoles.
- Prises de contact avec des journalistes et articles dans la Gazette et le Parisien.
- Réunion de présentation des résultats du sondage au maire. **97 % défavorable.**

- « Manifestation » lors du Conseil Municipal du 18 octobre contre la vente du terrain de l'Hôtel de Ville et le déclassement des terrains municipaux (parkings, café, bureau de Poste).
- Liaison avec APPUI.
- Interpellation du Maire et du Conseil Départemental concernant la circulation de poids lourds non autorisés dans le village (intervention de Mme DOCTEUR).

CONTRE
LES PROJETS
97%

NON A
VENTE
DES BIENS
CONTRE

37% des sondages
Contre les
Projets de Village

37%
NON

37%
NON

NON A LA
VENTE DU
TERRAIN DE
HÔTEL de VILLE

200 LOGEMENTS
+ 600
HABITANT
AFFOLANT

Autres contacts

- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (Classement Eglise ?) .
- Conservatrice Départementale.
- Service Patrimoine du Conseil Départemental.
- Conservatrice Régionale aux Affaires Culturelles.
- Conservatrice en chef des Monuments Historiques , pour préservation du CASTEL.

Mais aussi

- Recherches d'actes de vente aux Archives Départementales du Val D'Oise et des Yvelines.
- Participation aux fêtes de vœux de tous les groupes politiques.
- Participation à la Concertation Nationale, aux réunions d'informations sur le futur Centre Ville, sur les nuisances aériennes ADVOCNAR, bretelle accès autoroute A15 à Sannois

Des rendez-vous

- Rencontre avec les promoteurs de la Grande rue mi février 2019, suite aux propositions non tenues de M. le Maire.
- Nouvelles rencontres avec M.CARPENTIER, à sa **demande** le lundi 15 avril et le mercredi 5 juin en présence des Nouveaux Constructeurs: pas de propositions nouvelles.

Différents recours

- **Recours gracieux** le 19 novembre 2018 auprès de M. le Maire concernant le permis de Construire rue du Panorama avec les habitants directement impactés (refusé). Donc **Recours Administratif** le 18 février 2019 (en attente).
- **Recours gracieux** le 12 décembre 2018 auprès de Mr le Maire concernant la vente d'une partie du Parc de l'Hôtel de Ville et déclassement pour vente ultérieure des terrains communaux (parkings, café, Poste) (refusé). Donc **Recours administratif** le 21 mars (en attente).

Différents courriers

- Au Préfet (septembre) : **réponse inadaptée.**
- Relance en décembre + Sous Préfet : **rencontre en janvier.**
- Au Conseil Départemental : **réponse téléphonique.**
- À l'ancien Maire M. HUE: **aucune réponse.**
- Au Responsable Architecture et Patrimoine concernant la préservation du Castel et inventaire des bâtis de « caractères » : **réponse indiquant comment intervenir au niveau du PLU légalement.**